Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	**Technicien Eau**	Direction	**DGA Territoires Direction de l'ingénierie territoriale et de l'environnement**
Intitulé du métier de référence*	**Technicien environnement**	Service	**Service de l'eau**
Nom, prénom du titulaire du poste *(s'il est déjà en poste)*	**08PEDB0005**	Code poste SEDIT*	**08PEDB0005**
		Code métier*	

: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	☐ A ☑ B ☐ C	Titulaire / contractuel	**Titulaire**
Filière	**Technique**	Cadre d'emplois	**Technicien**
Grade détenu		Grades possibles	**Technicien à technicien ppal 1C**

Conditions de travail

Lieu *(rattachement administratif principal)*	48 bd Foch - Angers	Travail sur écran *(+ de 2h/jour)*	☐ Non ☑ Oui
Déplacements *(lieux, fréquence…)*	☐ Non ☑ Oui - territoire départemental	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☑ 3 ☐ Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☑ Oui	Astreinte	☑ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition *(véhicule, tenue….)*		Délégations de signature	☑ Non ☐ Oui
Conditions de travail particulières *(travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries…)*	☐ Non ☑ Oui	Lesquelles : Travail possible en soirée (réunions)	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter [1].	☐ Non ☑ Oui	Lesquelles : Code de la route lors de l'utilisation des véhicules de service	
Aptitudes physiques requises *(le cas échéant)*	☑ Non ☐ Oui	Lesquelles :	

[1] En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef de service ou, en son absence, le Directeur de la DITE
Titulaire du poste	**Marc Helbert**
Fonction des subordonnés directs (N-1) *(nombres de personnes encadrées)*	
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	- L'ensemble des composantes de la DGA-T - Direction générale des services et Cabinet du Président - Direction des ressources humaines (DRH) - Direction de la logistique et des systèmes d'information (DLSI)
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	-Collectivités territoriales et leurs groupements -Préfecture et services de l'État (DDT, DREAL, OFB…) -Établissements publics (Agence de l'Eau "Loire-Bretagne", ARS, BRGM) -Structures associatives (Fédération départementale pour la pêche et la

	protection du milieu aquatique, Sauvegarde de l'Anjou, EDEN, LPO, Syndicats agricoles…) -Chambres consulaires (Chambre d'agriculture, CCI, …) -Directions "Eau - Environnement" des Départements limitrophes -Services de la Région des Pays de la Loire -Laboratoire GIP INOVALYS -Entreprises et bureaux d'études privés

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale dans le domaine de l'eau -Assurer la collecte, le traitement et la valorisation des données sur l'eau -Participer à l'assistance technique aux maitres d'ouvrage dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement *« Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :* • *tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;* • *de surcroit, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »* ***Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail***

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp[2]
-Assurer la collecte, le traitement des données sur l'eau	20%	I
-Assurer la mise à jour et la gestion de l'observatoire départemental de l'eau (ODE) en assurant la transversalité au sein de la direction	20%	I
-Animer le groupe technique "eaux superficielles" et assurer la réalisation du bilan annuel	35%	I
-Participer à l'actualisation des schémas départementaux dans le domaine de l'eau	10%	II
-Animer le groupe technique départemental assainissement non collectif	5%	I
- Participer à la mise en place et à la gestion du réseau de suivi des captages d'eau souterraine et assurer le suivi du réseau patrimonial des eaux souterraines	5 %	I
-Réaliser ponctuellement des prélèvements en eau superficielle, en remplacement du technicien SATEA référent dans ce domaine	5%	II
Total	100 %	

[2] ***Niveau de responsabilité :***
I *- décide, est responsable de /* ***II*** *- propose, élabore, définit, participe à /* ***III*** *- exécute, met en œuvre.*

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	- Connaissances technique et scientifique dans le domaine de l'eau - Connaissance du contexte réglementaire lié au domaine d'activité - Connaissance techniques dans le domaine de la gestion des données - Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	- Utilisation des logiciels bureautique (Word, Excel, Power-point, …) du SIG (Q GIS) et du logiciel de valorisation des données Aquatic - Savoir animer une réunion - Rigueur et sens de l'organisation

Savoir procédural (procédures)	- Connaître les procédures administratives du Département - Maitriser les procédures relatives aux échanges de données - Méthodologie de conduite de projets

Savoir relationnel (relations humaines)	- Sens de l'écoute, diplomatie, discrétion - Aptitude au travail en équipe

Autres	- Curiosité et adaptabilité - Autonomie

Évolution prévisible du poste
Fonction de l'évolution de l'organisation des services et des politiques du Département.

Document élaboré par :	Marc Helbert	Le	12 février 2020
Validé par (direction/DGA)	Pierre Cumin	Le	
Réception DRH le			